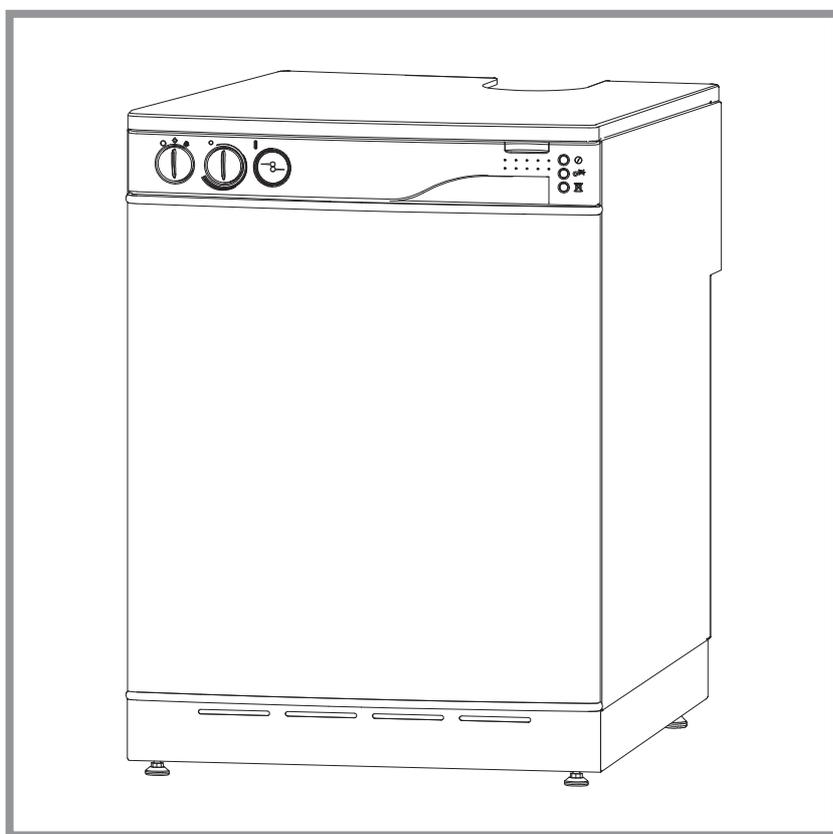


Sunasanit 3023 SI

Code 026 420

Chaudière (chauffage et production d'eau chaude sanitaire instantanée) raccordée à un conduit d'évacuation, équipée d'un brûleur à pulvérisation, tout ou rien, utilisant le fioul domestique, de puissance thermique utile 23 kW



Document n° 1099-10~09/10/2012



Notice de référence
destinée au professionnel
et à l'utilisateur
à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure



Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

www.atlantic.fr

RC Dunkerque
Siren 440 555 886

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

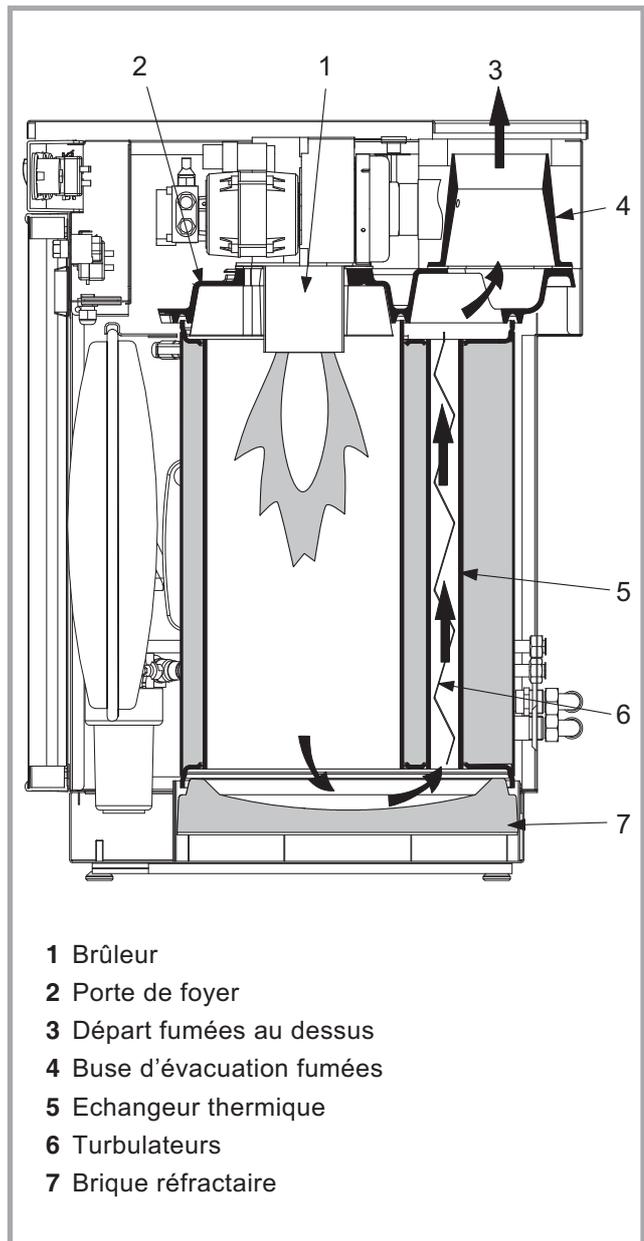
Nous vous félicitons de votre choix.
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage
 garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage
 utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Présentation du matériel	3
Colisage	3
Matériel en option	3
Caractéristiques générales	4
Principe de fonctionnement	4
Descriptif de la chaudière	5
Instructions pour l'installateur	6
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	6
Usage des nouveaux combustibles	6
Le local d'implantation	6
Conduit d'évacuation	6
Conduit de raccordement	6
Raccordements hydrauliques	7
Raccordement du circuit d'alimentation fioul	7
Raccordement bitube	7
Raccordement monotube en charge	7
Raccordements électriques	8
Vérification et mise en service	9
Mise au point du brûleur	9
Réglage des électrodes	9
Réglage du volet d'air	9
Amorçage de la pompe	9
Entretien de l'installation	10
Entretien de l'échangeur thermique	10
Entretien du brûleur	10
Entretien de la cheminée	11
Entretien des appareils de sécurité	11
Causes de mauvais fonctionnement du brûleur	11
Tableaux codes LMO 14.111 C2	12
Instructions pour l'utilisateur	14
Première mise en service	14
Organes de commande et de contrôle	14
Mise en route de la chaudière	15
Sécurité chaudière	15
Sécurité brûleur	15
Arrêt de la chaudière et du brûleur	15
Vidange de la chaudière	15
Contrôles réguliers	15
Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras) ou du Gazole Non Routier (GONR)	15
Entretien	16
Pièces détachées	16

1.3 Caractéristiques générales

Référence	026 420
Classe selon RT 2000.	Basse température
Performances	
Puissance utile nominale kW	23
Débit calorifique kW	25,65
Corps de chauffe	
Contenance en eau l	27
Pression maximum d'utilisation bar	3
Pression d'eau minimale admissible bar	0,5
Débit d'eau minimal litre/h	600
Température d'eau max. départ chauffage °C	90
Température d'eau min. départ chauffage . °C	65
Foyer	
Diamètre mm	215
Longueur mm	495
Volume dm ³	18
Pression foyer Pa	25
Température des fumées °C	210
Débit massique des fumées kg/s	0,0109
Volume côté fumées dm ³	23,15
Sanitaire	
Débit spécifique l/min	13,4
Capacité de puisage Dt 30 K l/h	660
Pression d'entrée minimale bar	1
Pression maximum d'utilisation bar	7
Brûleur	
Puissance kW	25,3
Gicleur	0,5 E 60°
Débit à chaud kg/h	2,17
Viscosité max. à 20 °C °E	1,5
<i>Pompe</i>	
Vitesse de rotation tr/min	2800
Pression réglée d'usine bar	12
Divers	
Dépression optimum de la cheminée Pa	15
Tension d'alimentation (~50 Hz) V	230
Poids kg	110
Puissance absorbée	
- au démarrage W	463
- en fonctionnement normal W	243
Coefficient de consommation d'entretien	0,74



- 1 Brûleur
- 2 Porte de foyer
- 3 Départ fumées au dessus
- 4 Buse d'évacuation fumées
- 5 Echangeur thermique
- 6 Turbulateurs
- 7 Brique réfractaire

Figure 3 - Coupe schématique de l'échangeur

1.4 Principe de fonctionnement

Le chaudière est équipée d'une production d'eau chaude sanitaire par préparateur à plaques. Un mitigeur thermostatique permet de régler la température de l'eau chaude sanitaire de 40 à 60 °C. Cet ensemble est protégé par un doseur à polyphosphates.

En cas de demande chauffage :

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sous l'impulsion du thermostat de chaudière (régulation chauffage 65 à 90 °C en fonctionnement chauffage).

Le thermostat d'ambiance éventuel agit sur le circulateur chauffage.

Le thermostat "mini" (65 °C) met le circulateur hors service jusqu'à ce que la température du corps de chauffe atteigne la consigne du thermostat.

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

En cas de demande sanitaire :

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sous l'impulsion du

thermostat maxi (85 °C), de façon à satisfaire un soutirage instantané, la chaudière est maintenue à 65 °C. Le circulateur fonctionne jusqu'à la fin de la demande. En cas de demande de courte durée le brûleur fonctionne au moins une minute.

1.5 Descriptif de la chaudière

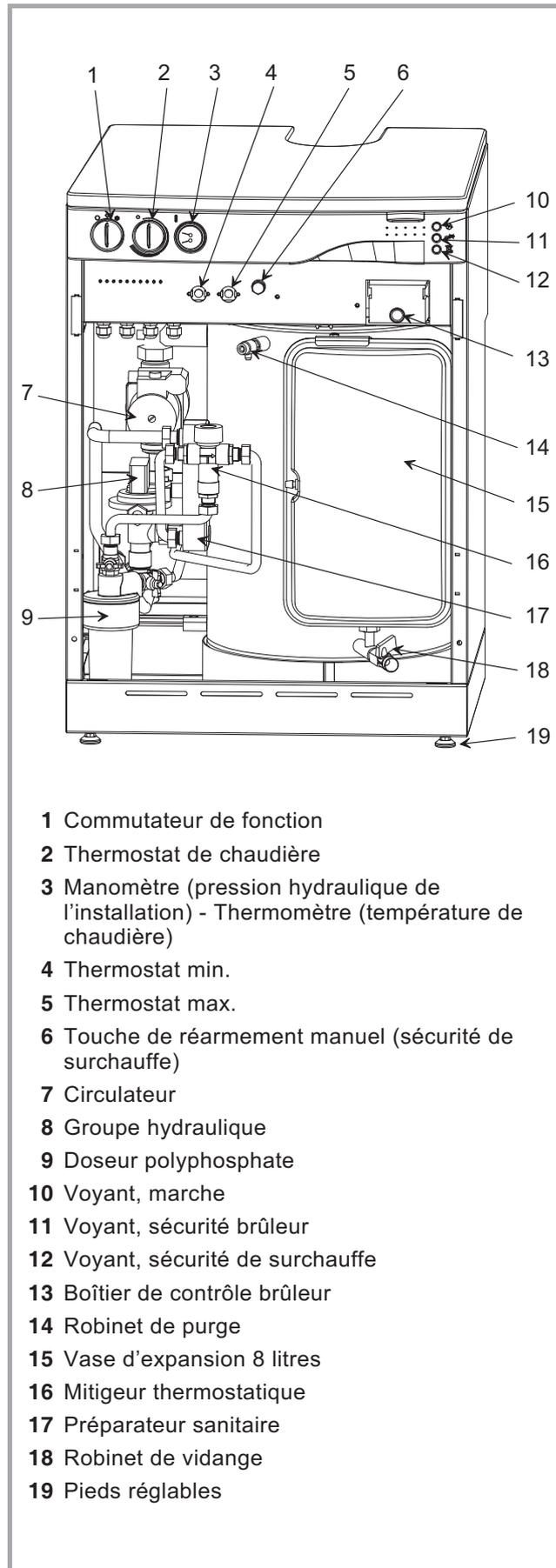


Figure 4

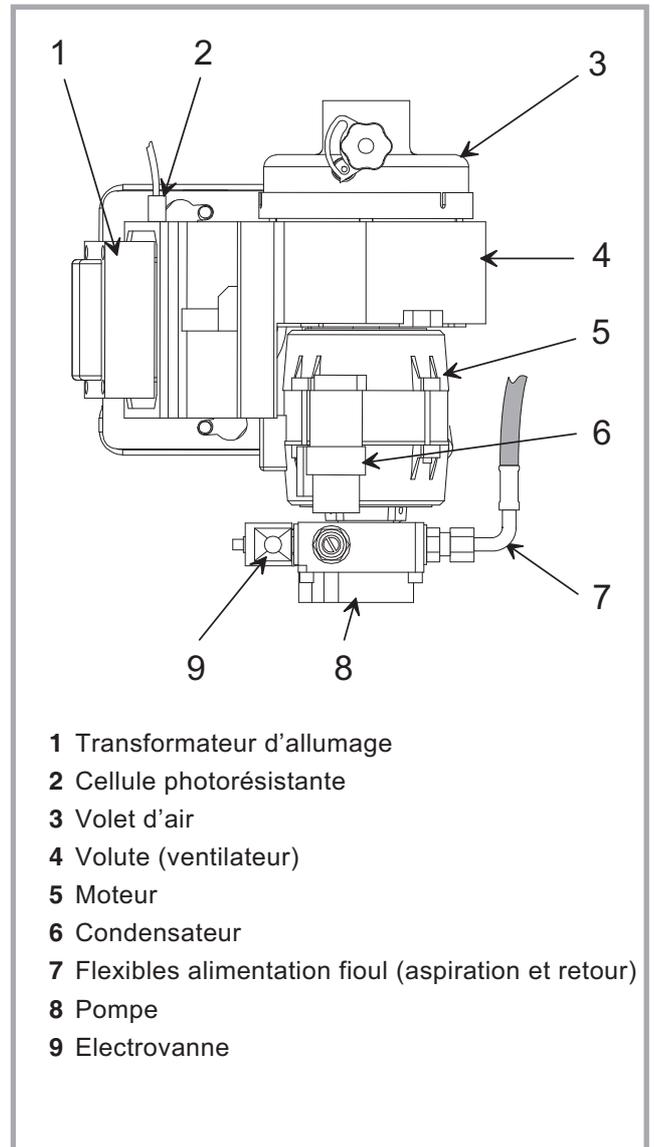


Figure 5

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

FRANCE : L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF P 51-701 : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment (DTU 65).

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation (DTU 60.1).

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales (DTU 60.11).

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique (DTU 60.5).

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

BELGIQUE

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment les normes NBN D 51.003, NBN B 61.001, NBN D 30.003 et le Règlement Général pour les installations Électriques (R.G.I.E).

2.1.1 Usage des nouveaux combustibles

Cette chaudière et son brûleur sont compatibles avec le nouveau fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras) et avec le gazole non routier (GONR) sous condition de respecter les règles concernant l'utilisation et le stockage de ce combustible.

Se référer au document n°1474 fourni avec l'appareil et au § 3.9, page 15).

2.2 Le local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

L'installation de ce matériel est interdit dans une salle de bain ou une salle d'eau.

ATTENTION : la garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc. ...) ou tout autre vapeur corrosive.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant par l'avant et au dessus de la chaudière.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Plancher : S'assurer qu'il n'est pas constitué ni revêtu de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (moquettes, etc.). Dans le cas contraire prévoir une protection appropriée, par exemple une plaque de tôle.

Le socle doit être bien ventilé : Agir sur les pieds (rep. 19, fig. 4, p. 5) de la chaudière pour obtenir un passage d'air d'environ 15 mm entre le socle et le sol.

2.3 Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme P 51-201

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Section minimum obligatoire : 2,5 dm²

- pour une hauteur de cheminée de 5 à 20 m

- soit en Ø 16 cm ou en Ø 18 cm

Il ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Il doit être étanche à l'eau. Il doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensats doit être réalisé.

2.4 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme P 45-204

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

Le conduit de raccordement doit être démontable

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

L'utilisation d'un tuyau de raccordement à double parois insonorisée permet d'éliminer la transmission des vibrations sonores vers le conduit.

2.5 Raccordements hydrauliques

la chaudière est de type encastrable (habillage contre le mur).

- Positionner la chaudière et régler les pieds (rep. 19, fig. 4, p. 5). **Rappel** : passage d'air entre socle et sol = 15 mm mini.
- Effectuer les raccordements hydrauliques avec du tube en cuivre Ø 22 mm pour le chauffage et en 12x14 mm pour le sanitaire.
- Installer un clapet antithermosiphon sur le retour de l'installation chauffage.
- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).
- Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.

2.6 Raccordement du circuit d'alimentation fioul

Légende (fig. 7 et fig. 8):

Øi = diamètre intérieur de la tuyauterie

L = Longueur de la tuyauterie d'aspiration (cette longueur comprend 4 coudes, 1 clapet anti-retour et 1 vanne).

H = Hauteur d'aspiration ou de charge.

- Raccorder les flexibles d'alimentation en fioul du brûleur.

La garantie du bon fonctionnement du brûleur implique qu'un filtre (60 µm) soit bien installé sur la tuyauterie d'alimentation fioul.

Remarque : La dépression doit être inférieure à **0,4 bar**. Une dépression supérieure entraînerait un dégazage du fioul. La tuyauterie d'aspiration fioul doit être parfaitement étanche. Il est conseillé de faire arriver l'aspiration et le retour à la même hauteur dans la citerne ; dans ce cas le clapet de pied n'est pas nécessaire. Lorsque le retour arrive au dessus du niveau du fioul, le clapet de pied est indispensable ; cette solution est déconseillée à cause d'un éventuel défaut d'étanchéité de la vanne.

2.6.1 Raccordement bitube

(figure. 7).

2.6.2 Raccordement monotube en charge

Pour ce type de raccordement (fig. 8), il est nécessaire de démonter le bouchon de dérivation B1 (fig. 9) (clé mâle de 4) et de monter le bouchon et son joint B2 (clé mâle de 5) fournis en accessoire.

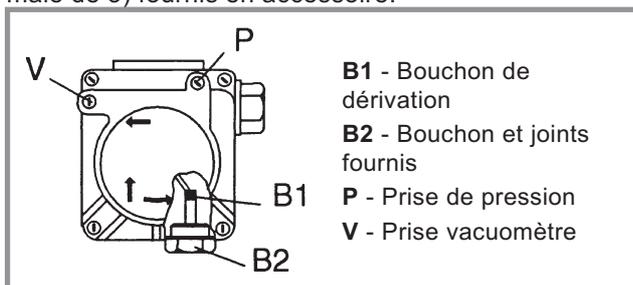


Figure 9 - Détail de la pompe

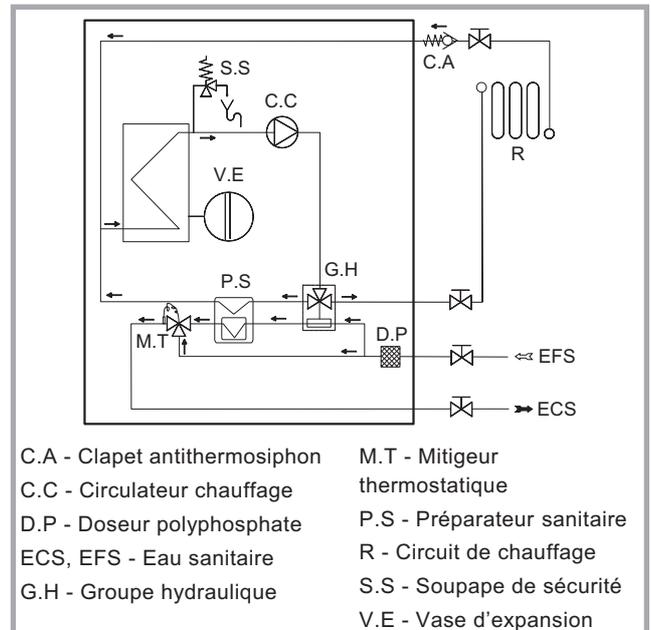


Figure 6 - Schéma hydraulique de principe

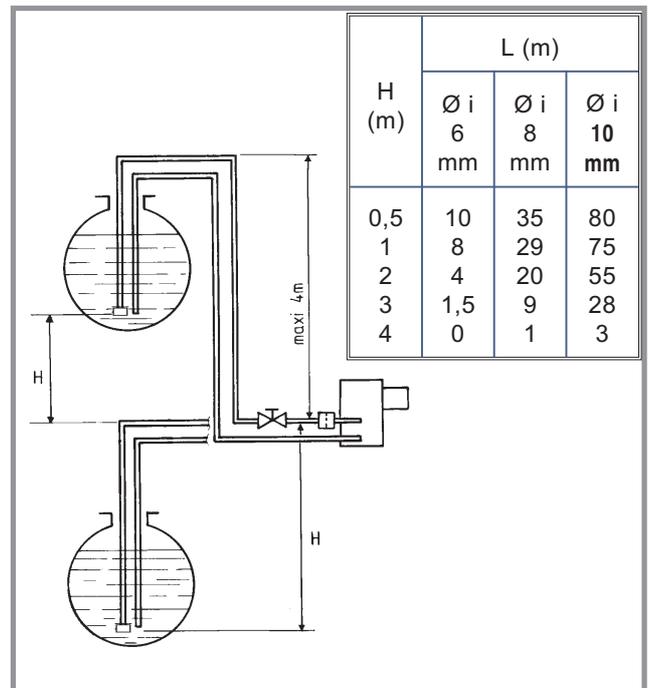


Figure 7 - Raccordement bitube

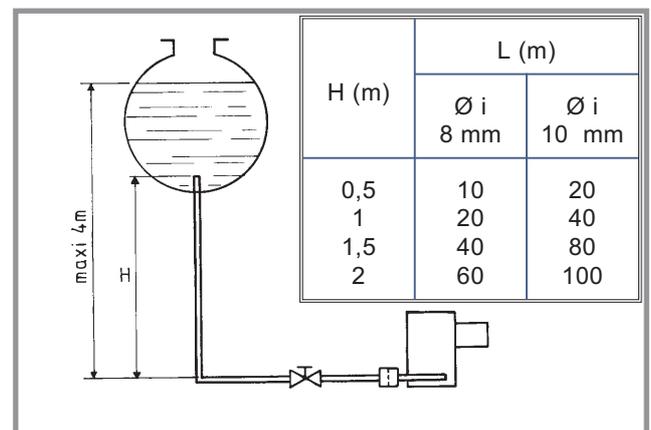
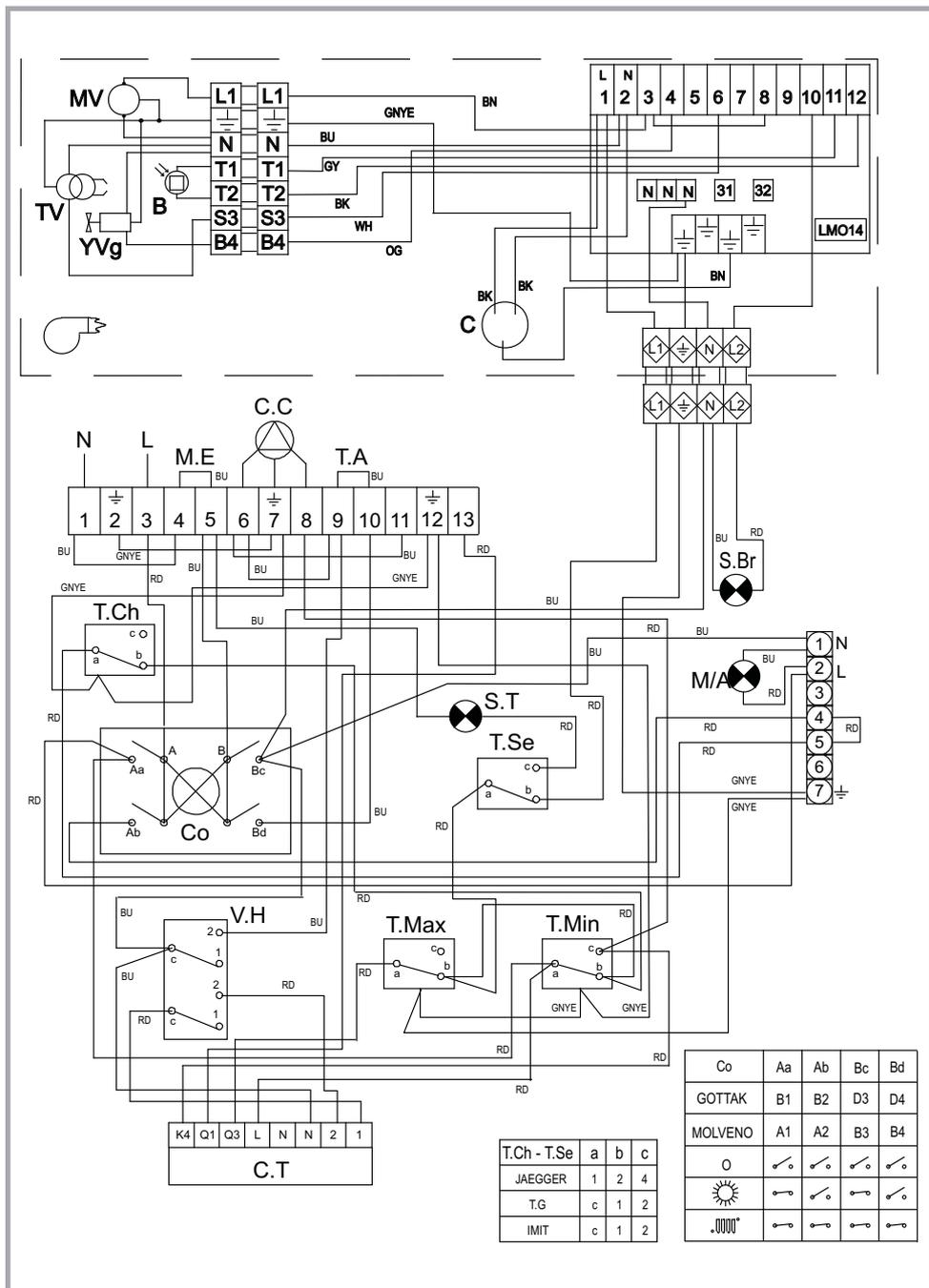


Figure 8 - Raccordement monotube en charge



- Légende des figures 10 et 11
- B** : Cellule photorésistante
 - BN** : Marron
 - BK** : Noir
 - BU** : Bleu
 - C** : Condensateur
 - C.C** : Circulateur chauffage
 - Co** : Commutateur
 - C.T** : Carte de temporisation
 - GNYE** : Vert/jaune
 - GY** : Gris
 - M/A** : Voyant, marche
 - M.E** : Shunt ou sécurité manque d'eau.
 - MV** : Moteur ventilateur
 - OG** : Orange
 - RD** : Rouge
 - S.Br** : Voyant, sécurité brûleur
 - S.T** : Voyant, sécurité de surchauffe
 - T.A** : Shunt ou thermostat d'ambiance à action sur circulateur.
 - T.Ch** : Thermostat de chaudière
 - T.Max** : Thermostat maxi
 - T.Min** : Thermostat mini
 - T.Se** : Thermostat de sécurité
 - TV** : Transformateur d'allumage
 - V.H** : Vanne hydraulique
 - WH** : Blanc
 - YVg** : Electrovanne

Figure 10 - Câblage électrique

2.7 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.
 FRANCE : Norme NF C 15-100

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.
 Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Enlever le couvercle de la chaudière, basculer le tableau de contrôle et démonter le dessus (rep. 64, fig. 19, p. 18) pour accéder aux bornes de raccordement.

Effectuer les raccordements suivant le schéma (fig. 10).

- Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 4, 5, enlever préalablement le shunt 4-5.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 9 et 10, enlever préalablement le shunt 9-10.

Dimensions de l'alimentation électrique : Phase protégée par un fusible 5 A, prise de terre 100 ohms. Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm² minimum de type H05VV-F.

- Utiliser les presse-étoupes afin d'éviter tout débranchement accidentel des conducteurs. La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.

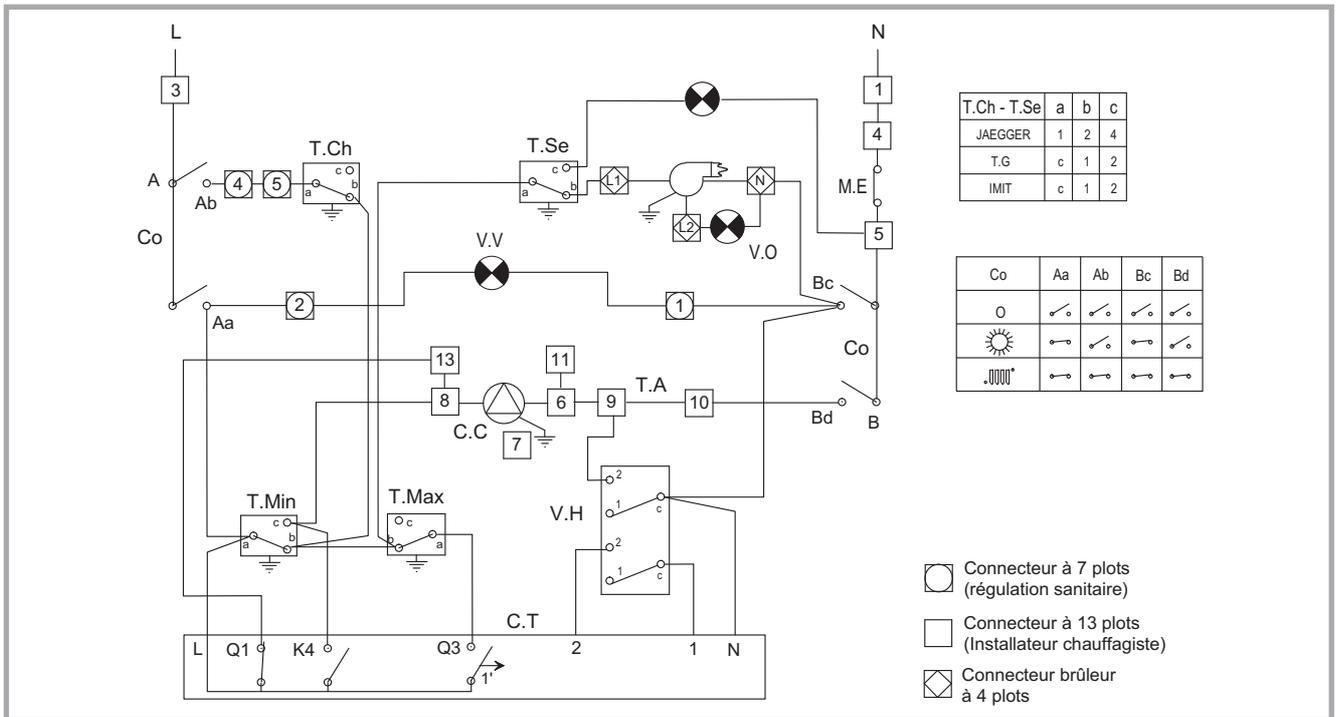


Figure 11 - Schéma électrique de principe

2.8 Vérification et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage.
Important ! Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations. Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique se situe entre 1,5 et 2 bar.
- Purger le corps de chauffe (rep. 6, fig 13).
- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

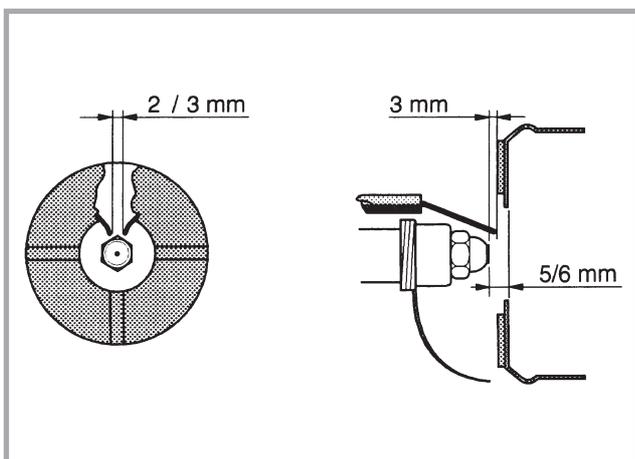


Figure 12 - Réglage des électrodes

2.9 Mise au point du brûleur

Gicleur	Pression pompe	Débit brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,5 E 60°	12	2,17

2.9.1 Réglage des électrodes

Vérifier le centrage du gicleur ; éviter de poser les doigts sur l'orifice du gicleur (fig. 12).

2.9.2 Réglage du volet d'air

Le volet est réglé d'usine pour un taux de CO₂ se situant, brûleur à chaud, entre 11,5 et 12 ; La température de stockage du fioul étant de 5 °C. Retoucher le réglage si nécessaire.

2.9.3 Amorçage de la pompe

Bitube :

- S'assurer, avant de faire fonctionner le brûleur, que le tube de retour à la citerne n'est pas obstrué, ce qui provoquerait la rupture du système d'étanchéité sur l'axe de la pompe.
- S'assurer qu'il y a du fioul dans le tube d'aspiration ; la pompe ne doit jamais fonctionner à sec.

Monotube :

- Desserrer le bouchon de la prise vacuomètre (rep. 6, fig. 14) et attendre la sortie du fioul.
- Démarrer le brûleur, illuminer la cellule photorésistante et purger l'air par le raccord du manomètre.

2.10 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

2.10.1 Entretien de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an :

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil,
- ôter le couvercle de la chaudière,
- déconnecter le conduit de raccordement,
- déposer l'ensemble porte de foyer-brûleur,
- éventuellement, basculer le tableau de contrôle,
- enlever les turbulateurs et les nettoyer,
- nettoyer l'échangeur à l'aide d'une raclette ou d'un écouvillon,
- enlever les résidus de nettoyage par l'orifice du brûleur.

Après nettoyage, remonter correctement toutes les pièces et vérifier l'étanchéité de la porte de foyer.

2.10.2 Entretien du brûleur

Outillage : Clé mâle de 3, tournevis cruciforme moyen, clés plates de 7, 10, 13 et 21, clé à pipe de 16 ou clé de gicleur.

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation :

- s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées,
- déposer le brûleur,
- sortir la cellule et l'essuyer avec un chiffon sec,
- démonter la tête de combustion ; nettoyer la tête de combustion avec un pinceau,
- démonter le gicleur avec la clé fournie et le remplacer,
- nettoyer avec précaution les électrodes et vérifier leur écartements (fig. 12, p. 9),
- démonter le volet d'air (rep. 105, fig. 20, p. 19) et le nettoyer ainsi que le convoyeur d'air et la turbine à l'aide d'un pinceau,
- basculer le couvercle et nettoyer l'intérieur de la volute.

Pour nettoyer le filtre de la pompe : fermer les vannes et placer un petit récipient sous la pompe ; démonter le couvercle (4 vis), retirer le filtre et le nettoyer avec précaution ; remonter le filtre et le couvercle en veillant à l'étanchéité.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

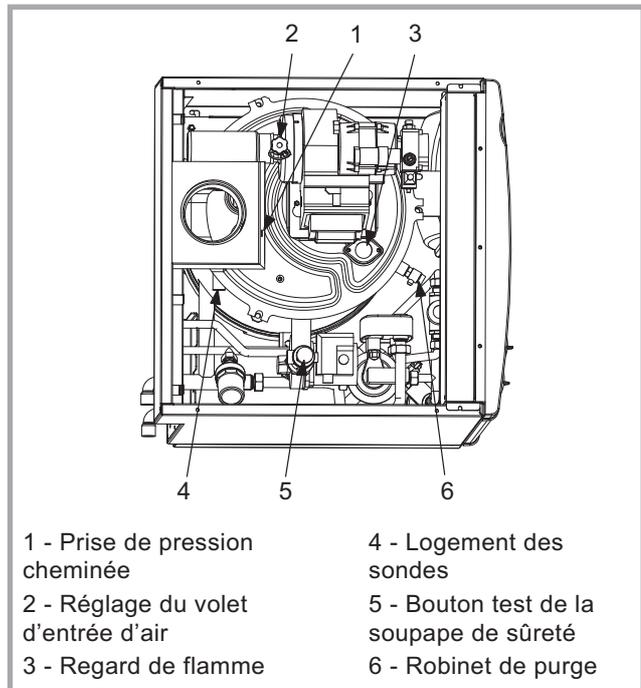


Figure 13

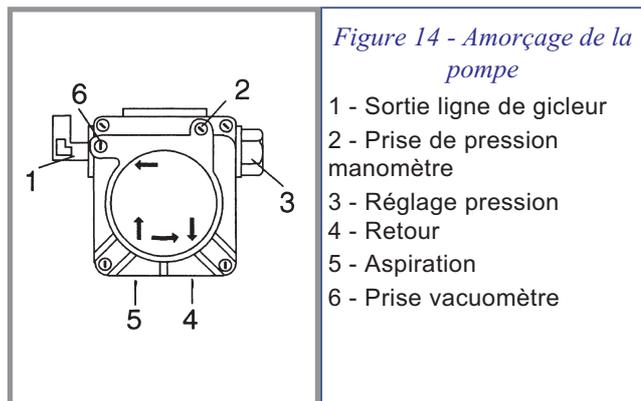


Figure 14 - Amorçage de la pompe

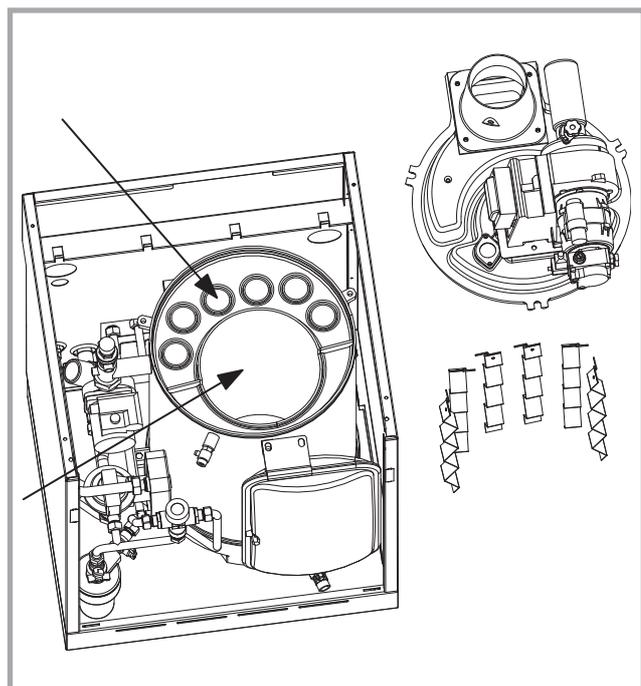


Figure 15

2.10.3 Entretien de la cheminée

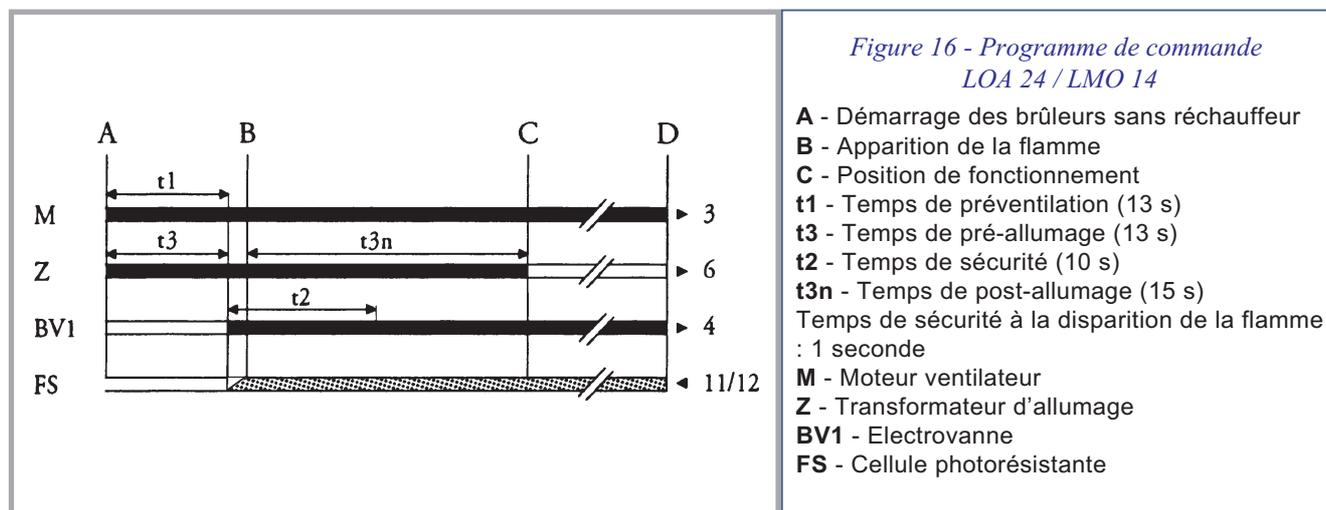
La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 à 2 fois par an).

2.10.4 Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

2.11 Causes de mauvais fonctionnement du brûleur

Situation	Causes probables	- Action
Le moteur ne tourne pas	Alimentation électrique défectueuse	- Vérifier l'interrupteur, les fusibles, les thermostats, le coffret de sécurité, le moteur.
Le moteur tourne, mais pas d'allumage, pas d'étincelle	Système d'allumage défectueux	- Vérifier le montage, l'état et l'écartement des électrodes - Vérifier les câbles d'allumage - Vérifier le transformateur d'allumage - Vérifier le coffret de sécurité
Le moteur tourne, mais pas d'allumage, présence d'étincelles	Alimentation en fioul défectueuse	- S'assurer qu'il y a du fioul dans la citerne et que la vanne est ouverte - Vérifier l'étanchéité de la vanne et de la tuyauterie d'aspiration - Vérifier le filtre de pompe, l'état de l'engrenage, la bobine de l'électrovanne - Vérifier l'état du gicleur
Le brûleur s'allume, puis s'arrête	-	- Vérifier la propreté de la cellule et l'état de son câble - Vérifier le coffret de sécurité - Vérifier le réglage de la tête de combustion - Vérifier l'alimentation fioul et le gicleur
Flamme décrochée ou déviée	La pulvérisation du fioul est mauvaise	- Vérifier le gicleur et son filtre - Vérifier la pression de la pompe
Flamme fumeuse, formation de coke	La combustion est mauvaise	- Vérifier les réglages - Vérifier la turbine, les volets d'air, l'entrée d'air dans le local
A l'arrêt le fioul s'écoule par le gicleur	-	- Vérifier l'étanchéité de l'électrovanne, la nettoyer soigneusement



3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la chaudière.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Combustible : Votre chaudière a été équipée d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage).

Le fioul doit être exempt d'impuretés et d'eau. Pendant le remplissage de la citerne, il est déconseillé de faire fonctionner l'appareil pour éviter que la boue remuée au fond de la citerne n'encrasse les tuyauteries d'alimentation du brûleur.

3.2 Organes de commande et de contrôle

- 1 Commutateur de fonction
- 2 Thermostat de chaudière
- 3 Manomètre (pression hydraulique de l'installation) - Thermomètre (température de chaudière)
- 4 Touche de réarmement manuel (sécurité de surchauffe)
- 5 Voyant (marche)
- 6 Voyant (sécurité brûleur)
- 7 Voyant (sécurité de surchauffe)
- 8 Réarmement de la sécurité du brûleur
- 9 Robinet de purge
- 10 Dégrippage du circulateur
- 11 Robinet de vidange
- 12 Mitigeur thermostatique
- 13 Doseur polyphosphate
- 14 Vannes d'isolement

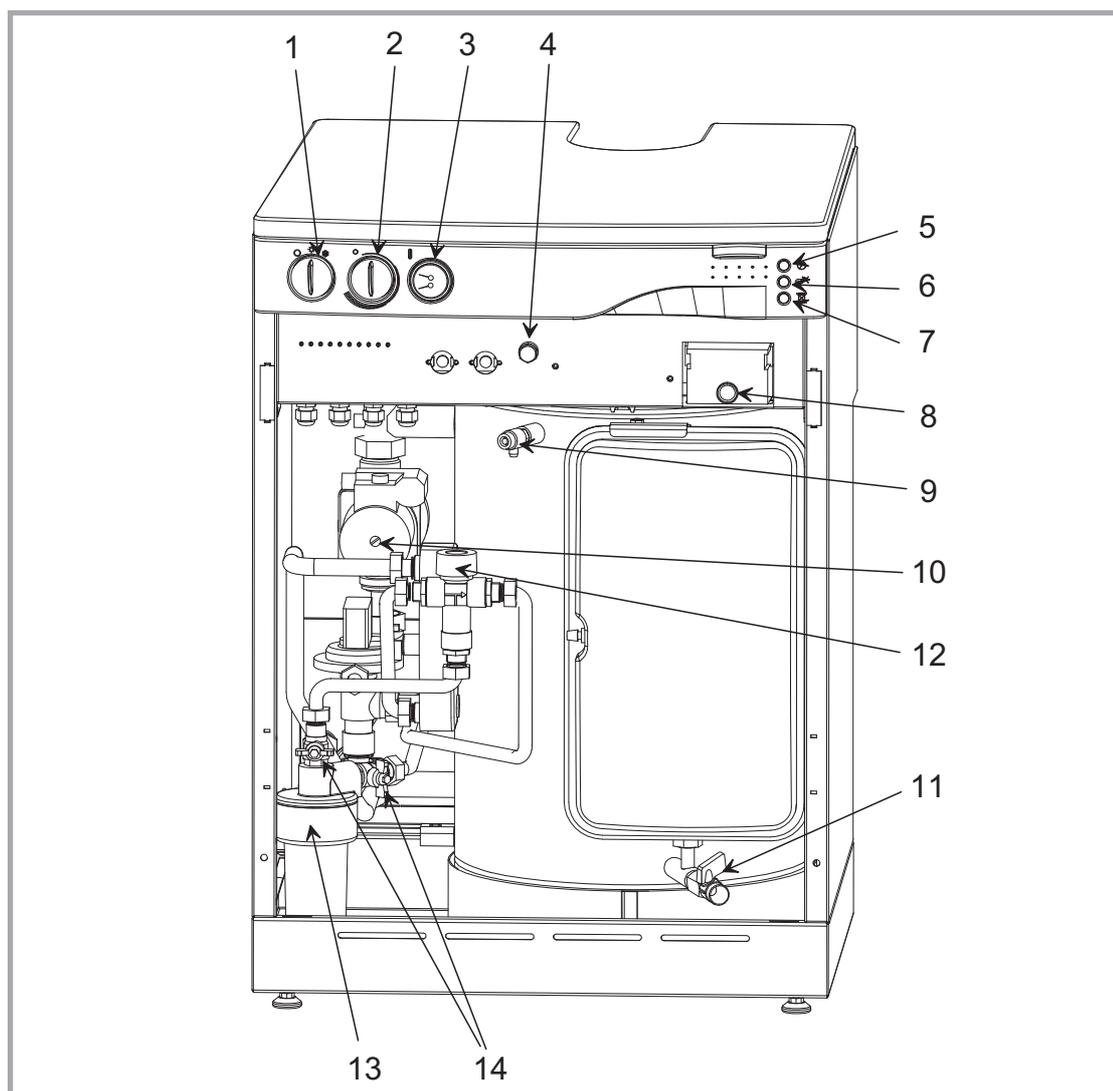


Figure 17

3.3 Mise en route de la chaudière

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 3) est suffisante (entre 1,5 et 2 bar).
- Ouvrir la vanne d'alimentation fioul.
- Mettre le commutateur de fonction (rep. 1) en position "flocon" pour chauffage et eau chaude sanitaire, ou "soleil" pour eau chaude sanitaire seule.
- Régler le thermostat de chaudière (rep. 2) pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage (temps doux : 65°C) (temps moyen : 75°C) (temps froid : 85°C).

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière (rep. 2) est lui aussi en demande.
- S'assurer que le voyant (rep. 7) n'est pas allumé et que la sécurité de surchauffe (rep. 4) n'est pas déclenchée. Si c'est le cas, réarmer le thermostat (voir ci-après § Sécurité chaudière).
- S'assurer que le voyant (rep. 6) n'est pas allumé et que le brûleur n'est pas en sécurité. Si c'est le cas, réarmer le brûleur (voir ci-après § Sécurité brûleur).

3.4 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est bloquée par son dispositif de sécurité de surchauffe, le voyant (rep. 7) est allumé. Déposer la façade de la chaudière, dévisser le bouton (rep. 4) et réarmer lorsque la température de l'eau (rep. 3) sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

3.5 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant sécurité brûleur (rep. 6) situé sur le tableau de contrôle est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, déposer la façade de la chaudière et appuyer sur la touche (rep. 8) pour réarmer le brûleur. Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

3.6 Arrêt de la chaudière et du brûleur

- En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction (rep. 1) en position "0".

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation fioul. S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

3.7 Vidange de la chaudière

Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation, et ouvrir le robinet de vidange (rep. 11) placé en bas de l'appareil.

3.8 Contrôles réguliers

- Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître lors du fonctionnement du brûleur.
- La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.
- Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.
- En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.
- Le doseur polyphosphate (rep. 13, fig. 17, p. 14) doit toujours être au moins à moitié rempli. Quand le niveau est inférieur, ajouter du polyphosphate de la façon suivante :

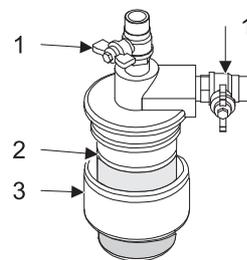
- Arrêter le flux d'eau dans l'installation.

- Évacuer la pression du doseur en ouvrant un robinet d'eau chaude, le non respect de cette règle rend l'ouverture du doseur très difficile et peut en causer la rupture.

- Isoler le doseur à l'aide des 2 vannes (rep. 1).

- Dévisser le doseur et procéder à la recharge de polyphosphate.

- Revisser le doseur en veillant à ce que les filetages correspondent parfaitement et que le joint torique est dans son propre logement. Serrer l'écrou (3) manuellement.



☞ Faire attention aux petits cristaux de polyphosphate pouvant endommager le joint avec possibilité de fuite d'eau.

☞ Il est impératif qu'aucun cristaux de polyphosphate ne se déposent dans le filet de l'écrou (3) ou sur le plan de joint (2) ce qui pourrait provoquer la casse de l'écrou lors de la remise en pression ou lors de coup de bélier.

- Ouvrir les vannes d'isolement et faire couler lentement l'eau dans le doseur.

3.9 Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras) ou du Gazole Non Routier (GONR)

Combustible

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique,
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit, l'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans
- Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

3.10 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'installation de chauffage.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

La cheminée doit également être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 à 2 fois par an).

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil , la désignation et le code article de la pièce.

EXEMPLE :

Sunasanit 3023I, code 026 420, Buse 303877 60

N°	Code	Désignation	Type	Qté	N°	Code	Désignation	Type	Qté
1	100602	Attache		04	54	109205	Câble	3x1	0,85 m
2	100629	Ressort attache		03	55	183100	Tube	6x9	0,30 m
3	100107	Agrafe		02	56	183108	Tuyau	15x19	1,00 m
4	101011	Aimant		02	57	188160	Vanne à sphère		02
5	105264	Brique réfractaire		01	58	188220	Vase d'expansion		01
8	109922	Circulateur		01	59	188730	Verre vitrocéramique	Ø40x4	01
11	119650	Doseur polyphosphate		01	60	124479	Entretoise		02
12	123228	Embout		01	63	937208	Façade		01
13	134501	Goujon		04	68	912505	Côté droit		01
14	135011	Groupe hydraulique		01	69	217314	10 Support vase		01
15	141044	Isolant		01	70	221209	Gâche		02
16	141026	Isolant		01	71	222712	Turbulateur		06
17	141045	Isolant		01	72	912707	Couvercle		01
18	141048	Isolant		01	74	253508	Charnière		01
19	142304	Joint	40x30x2	02	75	276600	Contre-plaque		01
20	141049	Isolant		01	76	303877	60 Buse		01
21	142389	Joint		01	77	317726	60 Boîte à fumées		01
22	142721	Joint	12x17	01	78	269431	10 Déflecteur		01
23	142442	Joint	20x27	06	79	979106	Socle		01
24	142723	Joint	15x21	09	80	910950	Corps de chauffe	AV	01
25	142726	Joint	26x34	01	81	159422	Purgeur manuel	12x17	01
26	142728	Joint	33x42	02	82	188161	Vanne à sphère		01
27	149035	Mamelon réduit	15-20	03	83	912605	Côté gauche		01
28	149067	Réduction		01	84	142303	Joint profilé	0,52 m	
31	150170	Mitigeur thermostatique		01	87	236517	Support brûleur		01
33	158574	Poignée		02	89	141051	Isolant		01
34	160706	Pied réglable		04	90	157308	Passe-fil		02
36	161056	Préparateur sanitaire		01	91	100330	Anti-bélier		01
38	166047	Ressort		01	92	164341	Raccord coudé		02
39	167505	Rosace		01	93	182275	Tuyau de départ		01
41	174404	Soupape de sûreté		01	94	182276	Tuyau ECS		01
45	181629	Joint	D.15	1,15 m	95	182277	Tuyau EFS		01
46	181626	Tresse de céramique	D.12	1,65 m	96	207310	Habillage arrière		01
48	182572	Tuyau de départ		01	98	253010	IO Tampon		01
49	182573	Tube d'alimentation		01	99	277008	Support		01
50	182575	Tuyau de retour		01	100	277015	Support		01
51	182576	Tube de liaison		01					

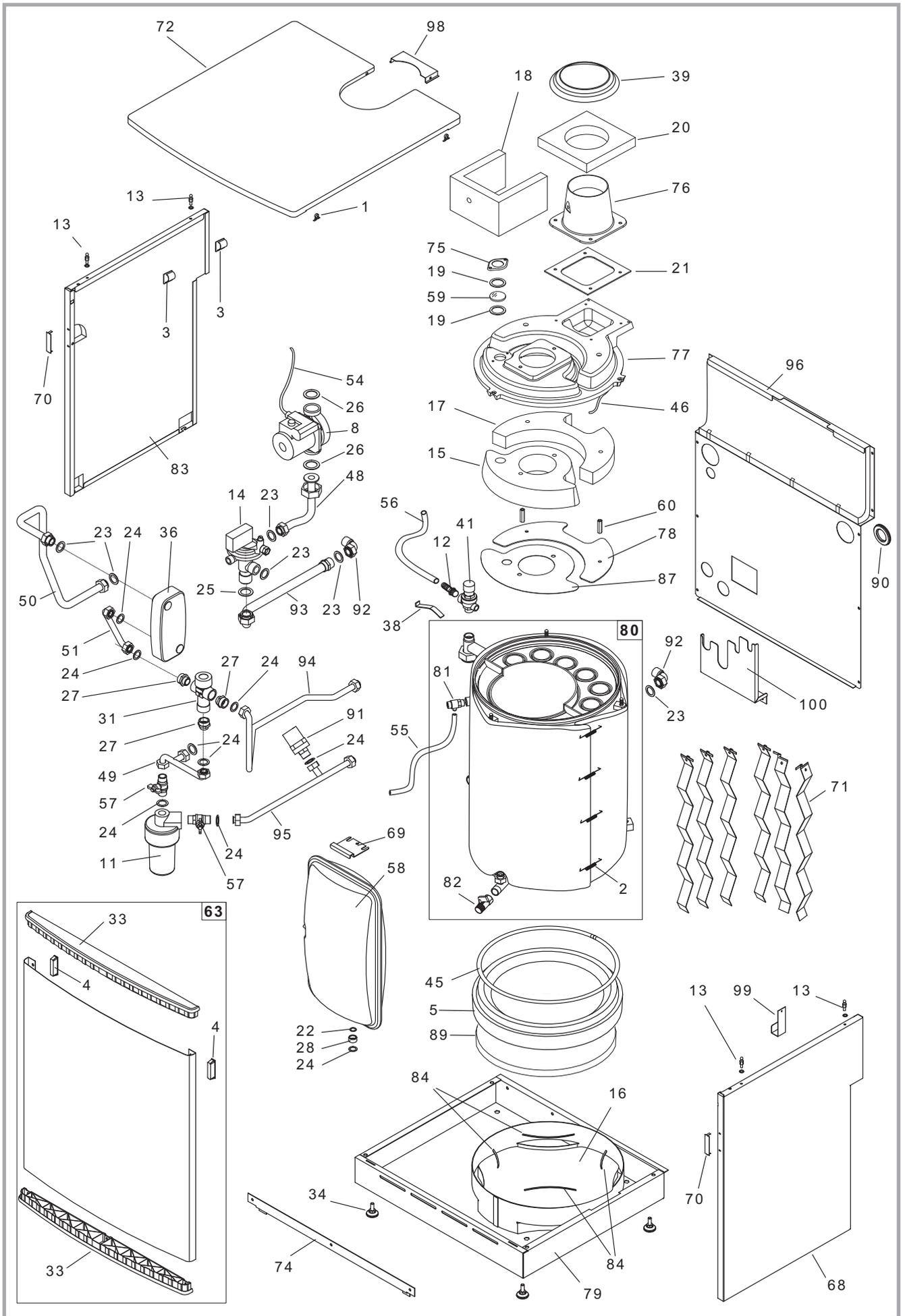


Figure 18

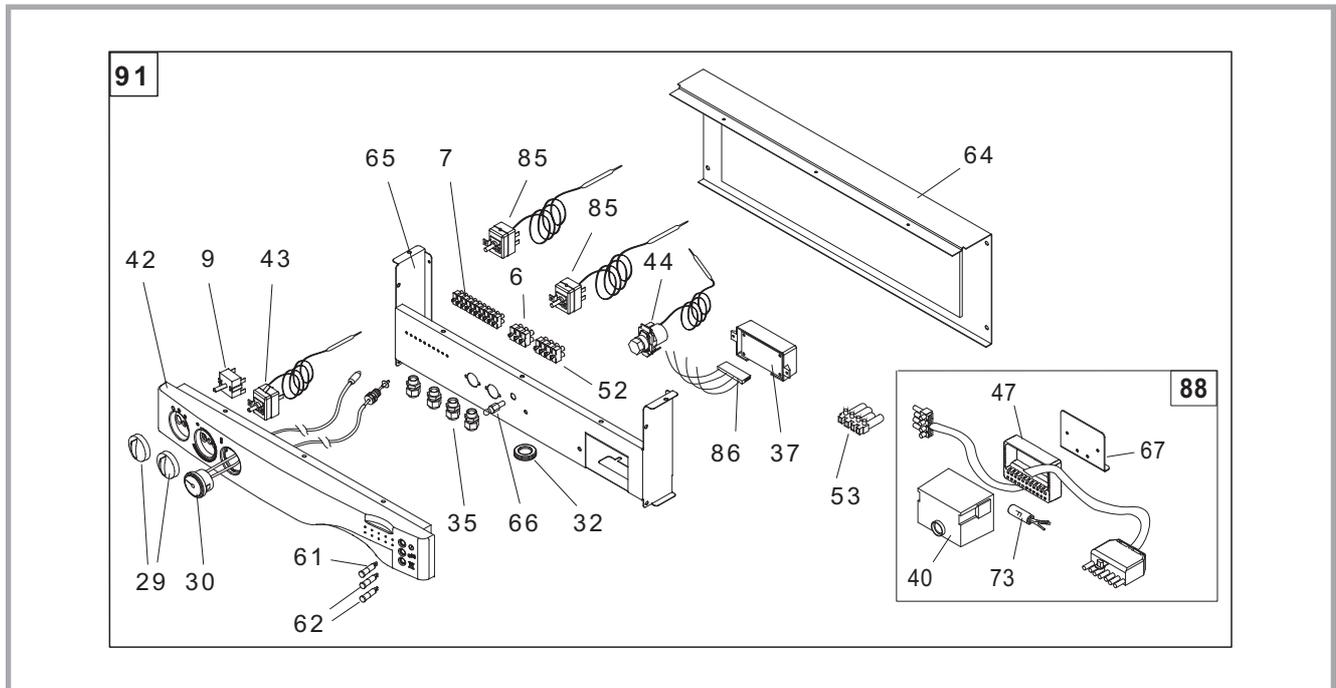


Figure 19

N°	Code	Désignation	Type	Qté
6	106321	Bornes	3x1	02
7	106324	Bornes	10x1	01
9	110706	Commutateur		01
29	149866	Manette		02
30	149964	Manomètre-thermomètre		01
32	157301	Passe-fil		01
35	161016	Presse-étoupe		04
37	165327	Carte de temporisation		01
40	110461	Coffret de sécurité	LOA 24	01
40	110463	Coffret de sécurité	LMO 14	01
42	177081	Tableau nu		01
43	178924	Thermostat	35-90°C	01
44	178958	Thermostat de sécurité		01
47	195909	Socle de coffret		01
52	106322	Bornes	4x1	01
53	106409	Bornes		01
61	191015	Voyant	Vert	01
62	191025	Voyant	Rouge	02
64	974701	Suppl. de dessus		01
65	202216	DA Tableau de contrôle		01
66	134505	Goujon		01
67	174649	Support		01
73	132150	Filtre anti-parasites		01
85	178926	Thermostat	0-90°C	02
86	110778	Connecteur		01
88	109199	Câblage		01
91	977021	Tableau complet		01

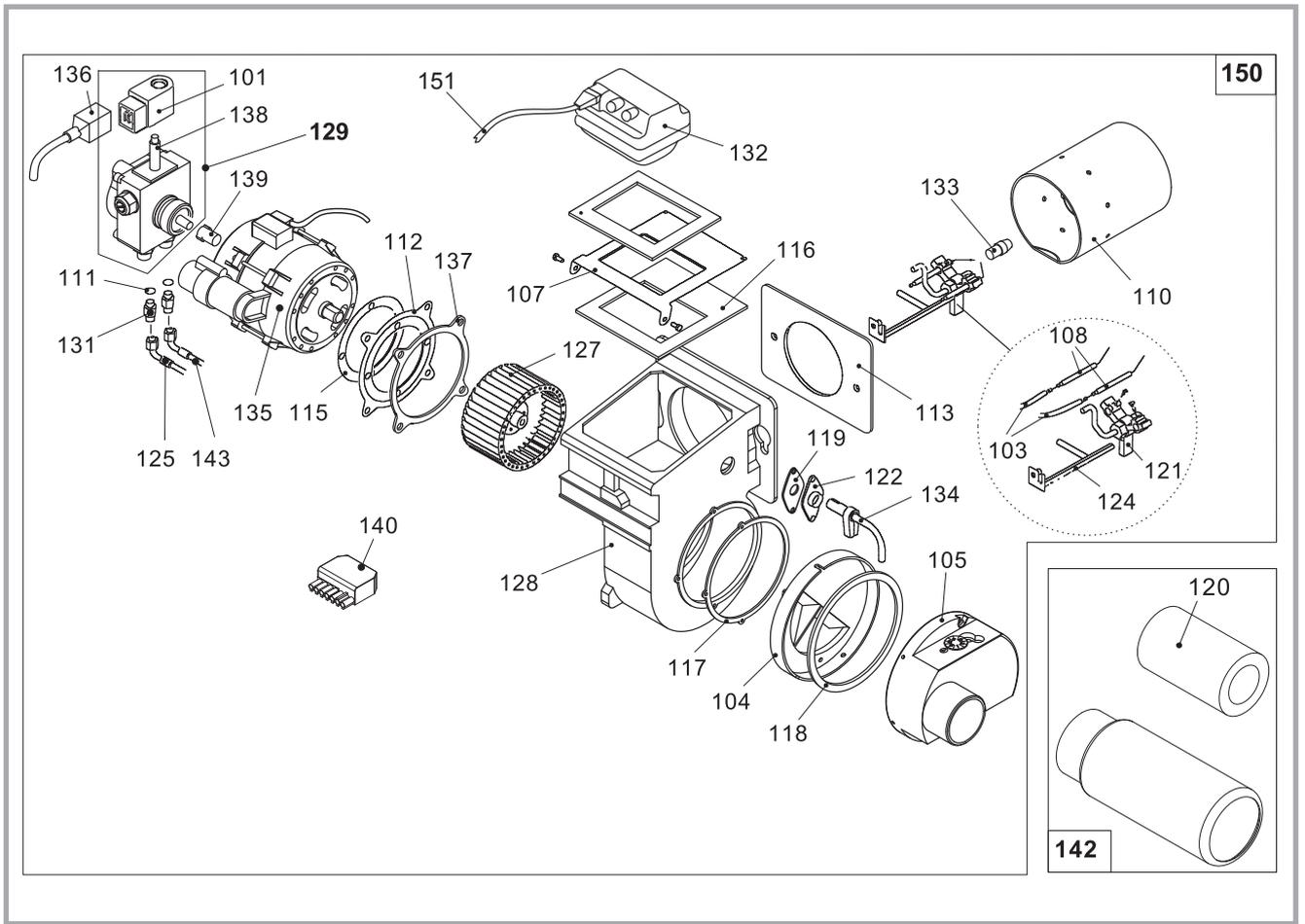


Figure 20

N°	Code	Désignation	Type	Qté	N°	Code	Désignation	Type	Qté
101	106106	Bobine électrovanne		01	124	174650	Support injecteur		01
103	109246	Câble haute tension		02	125	183026	Flexible argenté.		01
104	110042	Convoyeur d'air		01	127	183312	Turbine		01
105	149608	Volet d'air		01	128	190510	Volute		01
107	111448	Couvercle de brûleur		01	129	195309	Pompe complète		01
108	124330	Électrode		02	131	149066	Mamelon		02
110	135236	Gueulard		01	132	198623	Transformateur		01
111	142827	Joint		02	133	199066	Gicleur	0,50 E 60°.	01
112	174633	Support moteur		01	134	195412	Cellule.		01
113	142863	Joint		01	135	150366	Moteur et condensateur		01
114	142864	Joint		01	136	109254	Câble de bobine		01
115	142865	Joint		01	137	142870	Joint		01
116	142866	Joint		01	138	188156	Électrovanne		01
117	142867	Joint		01	139	142849	Joint d'accouplement.		01
118	142868	Joint		01	140	110766	Fiche femelle		01
119	142869	Joint		01	142	974401	Silencieux.		01
120	149131	Manchon mousse.		01	143	183030	Flexible doré		01
121	174658	Porte gicleur		01	150	105518	Brûleur.	Stella Sun 25	01
122	174589	Support cellule		01	151	109263	Câble transformateur		01

Certificat de Garantie

» Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans*
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans*

» Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

» Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.*
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).*
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.*

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.